



# AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

Archives AG-563-01

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SÉANCE ORDINAIRE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :



**LE MERCREDI, 14 JUIN 2023**

**16 H 30**

Inscriptions à partir de 16 h

## CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-CONSTANT

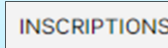
330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, QC J5A 1W2

**Le souper de fin d'année  
sera servi après l'Assemblée  
générale (vers 19 h),**

**INVITATION  
À TOUTES ET TOUS,  
INSCRIPTIONS REQUISES :**

**Afin de commander le bon nombre de repas,  
vous devez vous inscrire au plus tard le  
9 juin 2023**

Pour vous inscrire :

- Cliquez [ICI](#) :
- Cliquez sur le bouton  sur la page d'accueil du site de L'APL ([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca))
- Appelez au 450-659-5491

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9 mai 2023;
3. Rapport de la présidente ;
4. Négo 2023;
5. Élections au Conseil exécutif ;
6. Élections au Comité d'éthique;
7. Informations;
8. Nouvelles de mon milieu;
9. Questions diverses...



**Martine Provost, présidente**

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)  
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1  
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Courriel : [z27\\_lignery@aplcsq.net](mailto:z27_lignery@aplcsq.net)  
Site web: [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), TENUE LE MERCREDI 14 JUIN 2023 A 16 HEURES 30 MINUTES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARTINE PROVOST.

## - ORDRE DU JOUR -

1. Présentation de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2023;
3. Rapport de la présidente;
4. Négo 2023;
5. Élections au Conseil exécutif;
6. Élections au Comité d'éthique;
7. Informations;
8. Nouvelles de mon milieu;
9. Questions diverses...

## PRÉSENCES :

(Archives AG-564-10)

Provost, Martine, présidente  
Poissant, Guy, 1<sup>er</sup> vice-président  
D'Amour, Kim, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Hébert, Sophie, secrétaire générale  
Arcand, Annie  
Beauchamp, Johanne  
Beaudin, Nancy  
Bédard, Josée  
Bédard, Maxime  
Bélanger, Sylvie  
Béliveau, Gaétan  
Bellemare, Chantal  
Belliveau, Daphnée  
Bienvenue, Nicolas  
Bilodeau, François  
Bisaillon, Marie-Claude  
Blain, Olivier  
Boisvert, Chantal  
Bonhomme, Nathalie  
Bouchard, Jacinthe  
Bouchard, Marie-Andrée  
Bouchard, Marie-Ève  
Boudreau, Denis  
Boudreau, Florence  
Bourdeau, Mélissa  
Bourdon, Véronique  
Boursier, Annie-Claude  
Boutet, Christine

Bouvier, Véronique  
Breen, Richard  
Bruneau, Nathalie  
Brunette, Stephanie  
Bujold, Éric  
Burke, Mélanie  
Châles, Caroline  
Chamberland, Martine  
Champagne, Julie  
Champagne, Sylvain  
Chapdelaine, Julie  
Charbonneau, Marie-Ève  
Charest, Caroline  
Charrette, Natia  
Chartrand, Karine  
Choquette, Anic  
Cormier, Isabelle  
Côté, Valérie  
Couture, Michelle  
Couture, Nathalie  
Cusson, Fanny  
Dalcourt, Gabrielle  
Dang, Daniel  
De Almeida, Corinne  
Demers, Hédra  
Dénier, Caroline  
de Repentigny, Nathalie  
Deschamps, Sylvie

Deslandes, Sylvianne  
Diotte, Daniel  
Dixon, Anik  
Dodier, Jacinthe  
Donnelly, Patrick  
Dubé, Sophie  
Dubreuil, Sophie  
Duceppe, Josée  
Dupré, Patrick  
Dupuis, Karine  
Dupuis, Marie-Lou  
Duquette, Stéphane  
Éthier, Audrey  
Faille, Étienne  
Famelart, Sylvie  
Fitzgibbon, Sophie  
Fontaine, Shirley  
Fortier, Christine  
Fortin, Mylène  
Fortin, Sébastien  
Gagnon, Sébastien  
Gatien, Marie-Claude  
Gaulin, Claudine  
Gauthier, Karine  
Girard, Marie-Josée  
Girard, Marilyn  
Goyette, Florence  
Grenier, Caroline  
Grenier, Mélanie  
Grondin, Chantal  
Guité-Bernard, Laurie  
Hamel, Sonia  
Hedge, Jesse  
Hince, Nathalie  
Houle, Sonia  
Kocsa, Annick  
Laberge, France  
Laberge, Isabelle  
Lacasse, Annie  
Lacerte, Guylaine  
Lacoste, Stéphanie  
Lafleur, Mélanie  
Lagarde, Brigitte  
Lalonde, Camille  
Lalonde, Céline  
Lamontagne, Josée  
Landry, Daniel  
Lane, Marie-Claude  
Lapierre, Isabelle  
Lapierre, Véronik  
Lapointe, Audrey  
Larivée, Nathalie

Laroche, Eric  
Larocque, Anne-Sophie  
Larocque, Diane  
Laurendeau, Marie-Ève  
Lavigne, Chantal  
Le Borge, Jean-Yves  
Leblanc, Annick  
Leblanc, Tania  
Leclerc, Chantal  
Leduc, Marie-Josée  
Leduc, Marilène  
Lefebvre, Geneviève  
Lefebvre, Hélène  
Lefebvre, Patrick  
Legault, Isabelle  
Lemieux, Marianne  
Lespérance, Annick  
Lessard Lachance, Cédric  
Létourneau, Julie  
Lévesque, France  
Lévesque, Sarah  
Lussier, Alexandra  
Mailhot, Sophie  
Mailloux, Lydia  
Malaborza, Mélanie  
Maltais, Marie-Hélène  
Marcoux, Patrick  
Marleau, Patrick  
Martin, Joël  
Martineau, Julie  
Mathieu, Julie  
McCann, Manon  
Ménard, Julie  
Merlo, Erminia  
Meunier, Marc-Étienne  
Milette, Nathalie  
Millette, Sylvain  
Morin, Karine  
Normandin, Marc  
Ojeda, Rose-Marie  
Olney, Debbie  
Ouellette, Suzanne  
Palacio, Ignacio  
Paquette, Marie-Ève  
Paquette, Sophie  
Parent, Luc  
Parent, Sylvie  
Pelletier, Myriam  
Perras, Élisabeth  
Perras, Janique  
Perron, Lydia  
Pinel, Isabelle

Pinsonneault, Marie-Josée  
Pleau, Julie  
Plouffe, Martine  
Potvin, Carole  
Primeau, Chantal  
Proulx, Nancy  
Quesnel, Caroline  
Raymond, Karine  
Reid, Philippe  
Reimnitz, Manon  
Renaud, Julie  
Renaud, Hélène  
Riel, Annick  
Riel, Jean-Pierre  
Rolland, Kathryn  
Ross, Sylvie  
Roy, Sébastien  
Sauvageau, Émilie  
Savard, Chantal  
Savard, Valérie  
Savoie, Jérôme

Serré, Olivier  
Sieber, Tanya  
Simoneau, Maude  
St-Pierre, Annie  
St-Pierre, Josiane  
T. Richard, Christine  
Tessier, Agnès  
Tessier, Julie  
Thibeault, Nathalie  
Touchette, Nathalie  
Tougas, Maryse  
Trédemy, Karine  
Trudel, Charles  
Valois, Christian  
Venne, Jean-Marc  
Verreault, Laurence  
Verreault, Michel  
Vincent, Maude  
Vivier, Alexandra

### **1. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

14-06-AG-22-23-1191

Il est proposé par Charles Trudel, appuyé par Luc Parent, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

### **2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 MAI 2023**

14-06-AG-22-23-1192

Il est proposé par Charles Trudel, appuyé par Annie St-Pierre, que le procès-verbal de la réunion 9 mai 2023 soit adopté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité

### **3. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Martine Provost, présidente, fait le rapport annuel de la présidente.

Elle passe en revue les faits saillants des activités tenues par L'APL en 2022-2023.

Elle insiste, notamment, sur :

- le retour à la normalité – COVID;
- l'application des dispositions de la convention 2020-2023;

- la nouvelle législation :
  - du projet de Loi 25;
  - du projet de Loi 59;
  - du projet de Loi 23
- les changements au curriculum :
  - ECR pour CCQ;
  - de la poursuite de l'implantation du programme au préscolaire;
- l'obligation de s'entendre avec le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries :
  - du projet pour contrer la pénurie;
  - de l'annexe 49C;
  - de la CNESST – RSS (responsables santé et sécurité);
  - du projet de santé globale;
- les sujets connexes :
  - de la violence à l'endroit du personnel enseignant;
  - de la banalisation par le Centre de services;
  - des réseaux sociaux;
- la tâche :
  - des nouvelles dispositions;
  - du nouveau mécanisme;
  - de l'importance de rester à l'affût;
- l'accompagnement :
  - du personnel non légalement qualifié;
  - des équipes-écoles en souffrance;
  - des dossiers chauds :
    - des cours à domicile;
    - de la grille-matières;
- le projet d'expansion de L'APL :
  - des ressources humaines;
  - de la maison APL;
- les formations et les rencontres diverses :
  - les groupes de discussion avec :
    - des personnes enseignantes-mentores;
    - des personnes enseignantes du préscolaire;
    - des personnes enseignantes en francisation;
  - les rencontres pour les jeunes;
  - la session d'information « Parlons retraite »;
  - les formations sur la tâche annualisée;
  - la session d'information sur l'assurance-emploi;
  - les rencontres d'information tenues avant les différentes affectations;
- la Négocio 2023;
  - des Bureaux des délégués;
  - des informations;
  - des actions locales, régionales et nationales;
  - des brassards et bandanas;
- les griefs et l'arbitrage;
  - de la préparation;
  - de les loger;
  - de les plaider
- le Colloque FSE
- les représentations locales et nationales :
  - des dossiers courants;
  - du EHDAA;

- des invalidités;
- des droits parentaux;
- de la tâche;
- des droits (CC, LIP, RP, LNT, SST, ...);
- de la pédagogie;
- de la retraite;
- de l'affectation;
- le suivi des dossiers 2022-2023 :
  - de la tâche et du mécanisme;
- la poursuite de la Négo 2023 et de l'intensification des moyens;
- l'opération signature de cartes électroniques;
- la poursuite des griefs et de l'arbitrage;
- la formation continue;
- le Congrès de la CSQ de juin 2024;
- la poursuite de l'accompagnement et de la formation auprès de nos membres;
- la poursuite des réflexions de réaménagement et la présentation aux membres;
- la représentation locale et nationale;
- l'importance de travailler ensemble.

#### 4. **NÉGO 2023**

Guy Poissant, 1<sup>er</sup> vice-président, présente et commente la négo 2023.

##### **Matières sectorielles (enseignants seulement)**

Depuis 6 mois, la partie patronale s'est rendue disponible 20 jours sur les 90 jours proposés par la partie syndicale. Sonia LeBel, présidente du Conseil du trésor, dit vouloir : « doubler ou même tripler la disponibilité des négociateurs » (La Presse, 17 mai 2023).

La partie patronale a donné très peu de disponibilité durant la saison estivale en proposant une suspension des négociations pour une durée de trois semaines. La partie syndicale a proposé une intensification de négociation (2 jours par semaine) à compter du mois d'août. La partie patronale ne s'est pas montrée favorable à une telle intensification.

Plutôt que de se présenter aux tables de négociation afin d'avoir un rythme soutenu, le gouvernement préfère déposer le projet de loi 23 modifiant la LIP et d'agir dans l'urgence pour contrer la pénurie du personnel enseignant en mettant en place des mesures, des ententes et des initiatives hors convention collective « Entente rareté 2023-2024 » :

Un fossé important nous sépare quant aux solutions qui doivent être mises de l'avant pour répondre aux préoccupations fondamentales des personnes enseignantes qui sont :

- d'alléger la tâche ;
- d'améliorer la composition des groupes ;
- de favoriser l'attraction et de la rétention.

Thème de la négo 2023 : *Au cœur de notre quotidien !*

Les négociations n'ont pas un rythme soutenu.

## **Matières intersectorielles (Front commun) CSN, FTQ, CSQ, APTS (scolaire, collégial, santé fonction publique)**

### **État des lieux sur les rencontres à la table centrale, notamment:**

- ici aussi, l'établissement d'un calendrier de rencontres a été laborieux et le nombre de séances fixées a été limité.
- le début de la négociation aura été marqué par la volonté du gouvernement de traiter ses priorités d'abord;
- des équipes patronales dédiées ont été constituées afin de négocier différents enjeux sectoriels à l'intérieur de 3 forums :
  - o l'équipe classe
  - o l'équipe soins
  - o l'équipe santé mentale
- le front commun n'a pas participé aux forums malgré les invitations répétées du Conseil du trésor;
- les forums n'existent pas dans les encadrements. C'est par les tables de négociation traditionnelles instituées en vertu du régime de négociation que doivent se faire les travaux;
- le 27 mars, le gouvernement présentait une version précisée de son dépôt initial :
  - o poursuivre les travaux de modifications de la structure salariale afin que celle-ci offre plus d'agilité;
  - o adapter le RREGOP au nouvel environnement de la retraite au Québec en modifiant la formule de calcul de la rente afin d'éviter de favoriser des départs hâtifs à la retraite.

Le gouvernement préconise la détention plutôt que la rétention.

Le Front commun a demandé au mois de mai la nomination d'un médiateur pour faire avancer la négociation. Le mécanisme de la médiation a été présenté ainsi que la séquence de la planification de la grève à l'automne 2023.

### **Septembre- octobre 2023**

Chaque organisation consulte ses membres (CSN, FTQ, CSQ et APTS)

Fin de la période de consultation : 13 octobre 2023

Validation pour entériner les votes de grève auprès des différentes instances des organisations du Front commun : mi-octobre

Premier avis de grève : selon la conjoncture

### **Vote de grève**

Les membres de L'APL seront convoqués le jeudi 5 octobre 2023 à la salle Roméo-Patenaude de Candiac afin de discuter et voter au sujet d'un mandat de grève.

Les personnes présentes sont informées de l'organisation d'une grande manifestation nationale en Front commun le 23 septembre 2023 à Montréal.

## **5. ÉLECTIONS AU CONSEIL EXÉCUTIF**

Sophie Hébert, secrétaire générale, invite Daniel Landry, président d'élection à procéder à l'élection des membres du Conseil exécutif 2023-2024.

La période de mise en candidature pour les élections aux différents postes au Conseil exécutif de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) étant terminée depuis le vendredi 3 juin 2022 à 16 heures, monsieur Daniel Landry déclare élues par acclamation les personnes suivantes :

**1. PRÉSIDENTE (3 ANS)**

Proposeur : .....Benoit Bisson

Appuyeur : .....Martin Lacroix..... **MARTINE PROVOST**

**2. 3<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE (2 ANS)**

Proposeur : .....Francis Paquin

Appuyeur : .....Annie Leclerc ..... **HÉLÈNE RENAUD**

**3. CONSEILLER B – SECTEUR PRIMAIRE – SUD ET OUEST (2 ANS)**

Proposeur : .....Annie St-Pierre

Appuyeur : .....Marie-Josée Chabot ..... **ISABELLE LAPIERRE**

**4. CONSEILLER B – SECTEUR PRIMAIRE – NORD ET NORD-OUEST (2 ANS)**

Proposeur : .....Julie Pouliot Morin

Appuyeur : .....Jennyfer Pelletier ..... **SYLVIE ROSS**

**5. CONSEILLER C – SECTEUR PRIMAIRE – NORD ET NORD-OUEST (2 ANS)**

Proposeur : .....Stéphanie Zimmermann

Appuyeur : .....Nathalie Lemay ..... **CÉDRIC LESSARD--LACHANCE**

**6. CONSEILLER – SECTEUR SECONDAIRE – LA MAGDELEINE (2 ANS)**

Proposeur : .....Maxime Bédard

Appuyeur : .....Lydia Mailloux..... **JEAN-SIMON GERVAIS**

**7. CONSEILLER – SECTEUR SECONDAIRE – LOUIS-PHILIPPE PARÉ (2 ANS)**

Proposeur : .....Julie Fillion

Appuyeur : .....Francis Lapointe ..... **CHANTAL PRIMEAU**

**8. CONSEILLER B – SECTEUR SECONDAIRE – NORD, SUD ET NORD-OUEST (2 ANS)**

Proposeur : .....Sébastien Roy

Appuyeur : .....Denis Boudreau ..... **JEAN-MARC VENNE**

Quant aux postes de :

**CONSEILLER -SECTEUR ÉDUCATION DES ADULTES (EDA) ET FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)  
(1 AN)**

Étant donné qu'il n'y a aucune candidature, selon l'article 31, paragraphe b, des Constitutions et Règlements de l'APL, tout membre du secteur Éducation des adultes (ÉDA) et Formation professionnelle (FP) peut se présenter immédiatement au poste à la condition d'être proposé et appuyé par des membres du secteur.

M. Landry demande s'il y a un membre des secteurs de l'éducation des adultes (EDA) ou de la formation professionnelle (FP) qui désire proposer une candidature pour le poste Conseiller -Secteur éducation des adultes (EDA) et formation professionnelle (FP) (1 an).



Puisqu'il n'y a pas d'autre candidature, M. Daniel Landry déclare M. Luc Parent élu par acclamation au poste de Conseiller -Secteur éducation des adultes (EDA) et formation professionnelle (FP).

Quant au poste de 4<sup>E</sup> **VICE-PRÉSIDENTE**, il y a trois (3) candidatures :

Proposeur : .....Patrick Dupré

Appuyeur : .....Véronik Lapierre..... **VALÉRIE CÔTÉ**

Proposeur : .....Martine Plouffe

Appuyeur : .....Caroline Simard ..... **CHANTAL LECLERC**

Proposeur : .....Sophie Dubreuil

Appuyeur : .....Suzanne Ouellette.....**SOPHIE PAQUETTE**

Le président d'élection donne à chaque personne candidate qui le désire 2 minutes pour s'adresser à l'assemblée. L'ordre alphabétique est suivi pour les présentations.

Le président d'élection appelle LE VOTE SECRET.

Daniel Landry, président d'élection, déclare Valérie Côté élue et annonce : « Maintenant, mon mandat étant terminé de même que celui de Eric Laroche, je vous remercie ».

---

Daniel Landry  
Président d'élection

---

Eric Laroche  
Secrétaire d'élection

## **6. ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ÉTHIQUE**

Sophie Hébert explique le mandat du Comité d'éthique syndicale en vertu des « Constitutions et règlements APL ».

Martine Provost procède à l'élection des membres du Comité d'éthique syndicale.

14-06-AG-22-23-1194

Il est proposé par Julie Mathieu, appuyée par Maude Simoneau, que Shirley Fontaine soit élue au Comité d'éthique syndicale.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

14-06-AG-22-23-1195

Il est proposé par Julie Pleau, appuyée par Charles Trudel, qu'Annie St-Pierre soit élue au Comité d'éthique syndicale.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

14-06-AG-22-23-1196

Il est proposé par Luc Parent, appuyé par Lydia Perron, que Michel Verreault soit élu au Comité d'éthique syndicale.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

14-06-AG-22-23-1197

Il est proposé par Josée Giroux, appuyée par Anic Choquette, qu'Isabelle Laberge soit élue au Comité d'éthique syndicale.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

14-06-AG-22-23-1198

Il est proposé par Shirley Fontaine, appuyée par Daphnée Belliveau, que Charles Trudel soit élu au Comité d'éthique syndicale.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

## **7. INFORMATIONS**

### **Agenda – L'Outil de travail quotidien**

Martine Provost explique que les cahiers de planification « L'outil de travail quotidien » seront distribués dans les écoles et les centres dans la semaine du 19 juin 2023.

### **Bureau des délégués du 24 août 2022**

Martine Provost informe l'assemblée qu'un Bureau des délégués de la rentrée aura lieu le 24 août 2023 comme par les années passées. L'inscription est requise. Les anciens et les nouveaux délégués sont invités puisqu'il est souhaitable que toutes les écoles et les centres soient représentés.

### **Comité SST**

Sophie Hébert fait état de l'avancée des travaux du Comité SST.

### **Retrait préventif**

Martine Provost et Sophie Hébert font état de la situation pour les enseignantes enceintes en retrait préventif qui doivent retourner au travail pour les 4 dernières journées pédagogiques. Elles abordent également les répercussions que cette situation ont sur leur personne suppléante.

### **Ma CSQ cette semaine**

Kim D'Amour, présente brièvement la nouvelle plateforme développée par la CSQ « ma CSQ cette semaine », qui remplace la version papier du Magazine CSQ, et la possibilité de s'inscrire à son infolettre. Elle explique que ce sont des moyens tout indiqués pour demeurer informés des dossiers traités par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

